



ECOLE DON BOSCO S.A.R.L.
Précolaire Ste Famille ♦Ecole-Collège Don Bosco
♦ Ste Famille: Place El Maghreb El Arabi – Tél-05 37 37 99 04
♦ Don Bosco: 19, rue Mohamed Abdouh-Tél-05 37 37 99 56
14000 – KENITRA
Email : stefamille@ecam-maroc.org ♦ donbosco@ecam-maroc.org
Site : www.donbosco-kenitra.org



Kenitra, 16 Septembre 2020

REGLEMENT DES SCOLARITES

Au début de cette rentrée scolaire, tout à fait différente des autres années précédentes, je m'adresse de nouveau à vous tous pour vous parler du sujet du paiement des mensualités restantes. Je remercie les parents qui ont vivement soutenu les critères du Secrétaire Général de l'ECAM, cités notamment dans les circulaires de l'année scolaire antérieure (Circulaires 7, 9, 10) et la mienne, n° 8. Pour ceux qui ont des doutes, ils doivent les relire pour en comprendre le sens. Ce sont **des indications de la direction de Don Bosco** ; les commentaires et propos publiés sur les réseaux sociaux ne font pas partie des normes et des critères établis par nos institutions.

1-RETABLIR LA CONFIANCE:

La période du confinement de la fin de l'année scolaire écoulée a eu des réactions imprévues de la part d'un groupe de parents, qui, de façon **inappropriée** s'est manifesté sur les réseaux sociaux, **contre les professeurs, la direction et le paiement dû à l'Ecole.**

Les 4 circulaires de référence indiquaient d'aller parler avec la direction, pour trouver des solutions, des délais...etc. Je suis à côté de certains parents parmi vous, qui ont vraiment souffert économiquement. J'ai écouté et touché des réalités réelles et dures, et j'ai essayé de leur apporter un soutien, certainement insuffisant. Pour beaucoup de familles j'ai été ému et je profite de cette occasion pour les remercier pour leur témoignage de compassion, de sincérité, de solidarité et de compréhension. En revanche, certains parents beaucoup plus à l'aise, n'ayant perdu ni leur emploi ni leur salaire ont été plus exigeants et intransigeants.

Il y a un pourcentage élevé de parents qui ont réglé correctement toutes leurs mensualités. Je les remercie sincèrement pour leur soutien. Il y a ceux qui sont venus me parler, mais il y en a d'autres qui n'ont rien dit... Certains sont venus **pour « m'imposer » leurs décisions, que je n'accepterai jamais.** Les conditions de l'Ecole ne sont pas « à la carte ». Les conditions économiques sont celles que l'Ecole propose, pas celles qu'un groupe de parents souhaitent imposer. (*Conclusions de la circulaire, n° 8*)

L'Ecole a aidé les familles lésées économiquement durant le dernier trimestre.

- L'équivalent de 126 familles qui recevaient déjà une remise l'année passée (*normalement on n'a pas rajouté une autre*) plus celle du dernier trimestre totalisant le montant suivant : 125.654 dhs
- L'équivalent de 230 familles qui ont reçu une remise du dernier trimestre à cause du coronavirus, totalisant un montant de 183.847 dhs.
- Un total donc de 356 élèves, représentant la somme de **309.501dhs.** Etant donné que les conséquences de l'épidémie n'étaient pas les mêmes pour tous les parents, **la solution prise par nos institutions semble la plus juste et la plus équitable.**

Effectivement, le groupe de parents qui n'a pas encore réglé les mensualités restantes **doit le faire le plus vite possible.** Nous gérons actuellement la situation matérielle avec l'argent des « inscriptions ».

Dans de pareilles circonstances de catastrophes naturelles, le **soutien aux citoyens** doit venir de **l'économie nationale.** C'est l'Etat qui, normalement, doit venir en aide, non pas les particuliers (*une entreprise ou une personne*), comme une Ecole, **qui n'a pas les moyens ni l'obligation de le faire. Moins de l'exiger.**

Notre Ecole peut raconter une « longue histoire » documentée de services rendus aux personnes des milieux populaires. Déjà le prix actuel de la scolarité reste le plus **accessible à tous**, maintenu depuis 4 ans sans variation, avec **de bonnes installations** scolaires, sportives et parascolaires. Ce prix nous permet juste de couvrir chaque année ce que **nous devons donner comme dû à nos employés** et garantir les moyens nécessaires pour accomplir notre mission éducative. Nos institutions n'ont jamais pensé à ramasser « **une immense fortune** » durant toute cette « longue histoire » de 84 ans d'existence (*Propos recueillis et racontés dans les réseaux sociaux*) ; bien au contraire : nous avons contracté des prêts pour « **couvrir** » ce qui manquait pour terminer chaque année scolaire. Et comme chaque famille, Don Bosco doit faire face aux crédits demandés pour les constructions et améliorations depuis la construction du Collège en 2007. Réclamer de ma part ce qui est de droit, n'est pas contraire au critère de « **à but non lucratif** »

Je remercie profondément ceux qui ont compris la lettre circulaire n° 8 et celle du Secrétaire général. Entre nous tous, nous devons revenir à la réflexion sincère, à la confiance, et à suivre la même direction pour le bien des enfants. La haine, la méfiance, le mensonge, l'égoïsme, la critique négative...ne devraient

pas occuper le cœur de l'homme. L'épidémie doit nous pousser à nous centrer sur des valeurs fondamentales sur lesquelles nous devons construire notre vie et la vie sociale. La faiblesse que l'humanité expérimente, doit nous guider à marcher dans une autre direction en accord et en harmonie avec le projet du Créateur.

Il faut aussi le dire, une fois de plus de ma part, les réseaux sociaux ne sont pas le moyen pour dire n'importe quoi, attaquer les autres et les blesser. Se cacher derrière un certain anonymat, manifeste une moralité assez basse. **Nous les adultes, nous devons aussi utiliser les moyens de communication avec une éthique solide.**

2-MESURES À TENIR EN COMPTE :

► 2.1-Vous avez reçu les **informations claires** sur la scolarité de nos Ecoles, à payer normalement **au début de chaque trimestre**, et comme exception au début de chaque mois, pour ceux qui ne peuvent pas le faire trimestriellement. « **Le paiement** se fera à la Banque ou au Secrétariat (*par chèque*), au début de **chaque trimestre** (8 Octobre-8 Janvier-8 Avril). Septembre est déjà payé à l'inscription » (*Engagement familial*). **Nous serons très attentifs à exiger ce critère cette année.**

En cas d'évènement survenu et considéré comme une force majeure, comme le cas de la pandémie actuelle, et que la décision de recourir à l'enseignement à distance émane des autorités, et non de l'établissement scolaire, **les frais scolaires ne varieront pas**. Il en sera de même pour le fait de limiter le nombre d'élèves en présentiel, comme besoin absolument nécessaire pour respecter la distanciation.

► **2-Chaque famille doit régulariser sa situation économique** à l'Ecole (*l'année dernière et l'inscription*), **avant la date limite du 26 septembre.**

- ◆ **Pour celles qui sont « à jour » en tout**, je les remercie et je les invite à continuer, avec les indications données pour le règlement scolaire.
- ◆ **Pour celles qui avaient parlé avec moi**, selon les indications accordées. (*Je leur ai donné un petit mot écrit et l'administration a un autre, avec mon aval*)
- ◆ **Pour celles qui n'ont pas pris contact avec la direction**, je leur dis ouvertement : ce n'est pas le moment pour moi de reprendre les critères donnés et rappelés dans les 4 circulaires de référence. Elles doivent s'adresser **directement à la comptable et régler la situation**. La direction de Don Bosco n'accepte pas les exigences du « mouvement contestataire » ni de ceux qui ne le contredisent et qui restent à l'expectative.

(Dans lettre circulaire n°9, du Secrétaire de l'ECAM : « *La période des inscriptions pour la rentrée scolaire 2020/2021 a pris fin la semaine passée. Nous vous rappelons cependant que nous ne pourrons pas confirmer les inscriptions des élèves dont les parents ne se seront pas acquittés, à la rentrée, en septembre 2020, des frais de scolarité de l'année scolaire 2019/2020, en dehors, bien évidemment, des cas particuliers qui auront été validés par la direction, qui ont des délais indiqués* » (et aussi je l'ai rappelé dans le document des inscriptions)

◆ **Pour quelques parents partis, refusant le règlement scolaire dû à l'Ecole**, l'école se réserve le droit de recourir à la justice pour faire valoir ses droits récupérer son dû.

► 3-Les paiements doivent **s'effectuer à l'Ecole où vous avez laissé la dette** que ça soit à la Ste Famille ou à l'école-collège Don Bosco. Après la date indiquée, nous procéderons à éclaircir la situation autrement.

3-REGARDER L'AVENIR AVEC ESPOIR

Nous entamons la rentrée scolaire dans l'incertitude et avec trop de conditions et de contraintes (qui surgissent à tout moment) à accomplir. Ce n'est pas du tout facile de répondre à toutes les attentes et sensibilités des parents, et à tous les besoins des élèves. Nous commençons avec certains critères, qui pourront changer si la réflexion nous amène à rectifier.

Malgré la situation économique un peu embarrassante, nous devons faire face à la réalité urgente qui nous guette en pensant à des investissements à long terme afin d'assurer pour les parents ayant choisi le « distanciel » un enseignement dans les normes. Pour cela, afin de disposer d'un haut débit, nous avons déjà commencé par l'installation de plusieurs fibres optiques dans chaque coin de nos Ecoles.

Je présente mes excuses si la lettre va déranger certains parents, mais il faut parfois dire les choses d'une manière claire, pour le moment présent et pour l'avenir. Une lecture des conclusions de ma circulaire du 24 mai pourrait être utile pour faire « mémoire », parce que ce message va assurer la continuité.

Dans la situation actuelle limitée, ou dans une situation de « retour à la normale » que chacun de nous souhaite vivement, nous continuerons l'objectif de la formation des enfants. Les situations difficiles demandent de la part de tous une certaine souplesse pour qu'on puisse avancer calmement et sûrement.

Mes salutations les plus sincères.



P. José Antonio VEGA DIEZ
Directeur